

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

134

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 3^e jour du mois de décembre 2014 à 19 h à la bibliothèque de la Polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Annie Cloutier, présidente
Mme Véronique Labrecque, parent
Mme Manon Letarte, parent
Mme Julie Rouillard, parent
Mme Véronique Laberge, enseignante
Mme Nancy Morin, enseignante
M. Sylvain Codère, enseignant
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien
Mme Lucie Bilodeau, représentant des membres de la communauté
Mlle Anabelle Veilleux, secrétaire du conseil des élèves 5^e sec.
Mme Carole Bougault, commissaire
M. Maxime Dallaire, président du conseil des élèves 5^e sec.

Invité : M. Sébastien Obermeir, stagiaire enseignant en musique

Absences motivées : Mme Suzanne Grondin, représentante des professionnels
Mme Pascale Baillargeon, parent
Mme Jennifer Cupples, vice-présidente
M. Jérémy Fortier, vice-président du conseil des élèves 5^e sec.

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot, Mme Line Couture et M. Sylvain Brière

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Mme Annie Cloutier souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Madame Lucie Bilodeau se joint au conseil d'établissement comme représentante des membres de la communauté.

À son tour, Mme Bilodeau se présente en mentionnant qu'elle est retraitée de la commission scolaire des Hauts-Cantons, que son intérêt pour le bénévolat demeure le domaine de l'éducation. Elle a d'ailleurs déjà siégé au Conseil d'établissement et en a été la secrétaire pendant quelques années.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Annie Cloutier fait la lecture de l'ordre du jour.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :
9.4 Liste des services éducatifs offerts à la CSHC
11.1 Portail parents

CET-885 Sur la proposition de Véronique Labrecque, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2014

CET-886 Sur la proposition de Véronique Laberge, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2014 tel que présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Aucun suivi.

5. Correspondance

Nous faisons circuler l'information reçue sur la persévérance scolaire. Les gens peuvent également consulter le site Internet. À l'approche de la semaine de la persévérance scolaire, d'autres informations suivront.

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

7. Rapport d'activités

7.1 Compte-rendu du représentant au comité de parents

Mme Jennifer Cupples étant absente, c'est Mme Manon Letarte qui fera le compte-rendu.

Madame Isabelle Dagneau animait la rencontre du 24 novembre dernier. Cette rencontre portait sur les services éducatifs complémentaires. Ces services s'adressent aux élèves à risque et aux élèves EHDAA. Ils permettent que l'élève reçoive, selon son diagnostic, les services appropriés, un classement adapté selon son niveau de scolarisation et sa capacité d'apprentissage.

Ce sujet a occupé toute la rencontre, celui sur l'intimidation sera reporté à la prochaine réunion.

7.2 Rapport du conseil des élèves

M. Maxime Dallaire, en remplacement de M. Jérémy Fortier, nous parle de l'achat de matériel.

Messieurs Dallaire et Fortier ont rencontré M. Sylvain Brière pour l'achat de téléviseurs au plasma pour chacune des salles publiques. Ils serviraient à diffuser les bons coups de l'école, à annoncer les activités et toute autre information pertinente à la vie dans l'école. M. Brière est à la recherche de téléviseurs intelligents pour faciliter la programmation.

Mlle Anabelle Veilleux a communiqué avec la compagnie Puppy concernant la machine à barbotines. Il semble que la location serait préférable à l'achat. Mme Caroline Binette fera le suivi auprès de la compagnie.

Pour la décoration des salles publiques, avec les couleurs choisies, le budget demeure le même, soit 2 500 \$. Il pourrait y avoir un délai avant la réalisation du projet étant donné qu'il y aura un mouvement de personnel au niveau de la conciergerie.

Il y aura la journée thématique, jumeaux-jumelles, jeudi 4 décembre. Un budget de 50 \$ en prix sera alloué pour chaque journée thématique.

Pour la demi-journée d'activités de Noël, le conseil travaillera en collaboration avec le groupe de leadership. À l'horaire, les activités suivantes : le jeu guitar-hero, la projection d'un film, un concours de décoration de pain d'épices, une joute de basketball au gymnase, la pratique d'autres sports dans les palestres et du ski et de la planche à neige à Bromont. D'autres activités pourraient s'ajouter à cette demi-journée.

Le local TADAM deviendra un local qui profitera à tous les élèves. Il pourrait être un local sportif étant donné l'augmentation de l'intérêt des jeunes pour les sports et le besoin d'espace de rencontres pour les entraîneurs le soir.

8. Questions administratives:

8.1 Suivi au comité aviseur

M. Sylvain Brière présente deux demandes, pour des voyages, à être adoptée par le conseil d'établissement.

La première demande provient du groupe de PPE. Les élèves ont rempli les exigences pour leur voyage en France, prévu en juin 2015. M. Brière fait la lecture de la demande, qui a été présentée et approuvée par le comité aviseur.

Un parent demande les détails du projet. Le comité aviseur les a en main; par contre, on suggère que, pour les prochaines demandes, il serait bien de présenter les détails du projet avec la demande.

CET-887

Sur la proposition de Julie Rouillard et appuyé à l'unanimité, il est résolu d'adopter la demande du voyage en France en juin 2015.

La deuxième demande provient de M. Daniel Campagna qui désire organiser un voyage en Europe pour les élèves du PAP hockey. Ce voyage se déroulerait durant la semaine de relâche, en mars 2016. M. Campagna a déjà présenté la structure du financement et le côté pédagogique de ce voyage.

CET-888

Sur la proposition de Véronique Labrecque et appuyé à l'unanimité, il est résolu d'adopter la demande pour un voyage en Europe, en mars 2016.

8.2 Campagne d'oranges

Encore une fois ce fut une belle campagne et, grâce à l'ajout de la vente des pains, nous terminons avec un budget qui indique 1 000 \$ de plus que l'an dernier.

Les revenus totalisent 74 878,60 \$, les dépenses sont de 47 715,39 \$, le profit est de 27 163,21 \$.

Actuellement, nous discutons avec le fournisseur d'agrumes pour obtenir un remboursement, car il y avait beaucoup trop de fruits pourris.

L'an prochain, pour éviter de perdre des ventes potentielles, nous réaliserons des listes contenant les noms des clients des élèves de la 5^e secondaire. Par la suite, elles seront distribuées aux élèves qui participeront à la campagne de financement.

8.3 Budget (approbation)

M. Sylvain Brière distribue le document à tous les membres. Il nous présente les chiffres pour l'année en cours et nous explique la différence entre le fonds d'opération et le fonds d'investissement. Le premier regroupe les dépenses de moins de 500 \$, et le second couvre les dépenses de plus de 500 \$ ou qui doivent être amorties sur un plus long terme.

Cette année, le budget subit une diminution de 68 232 \$. Ce montant inclut une somme de 13 249 \$ qui sera retranchée du budget accordé au volet SIAA.

Cette année, à partir du fonds d'investissement, nous commencerons à payer les robots, nous ferons installer une cloison au local de robotique, nous créerons des plates-formes et nous voulons participer aux compétitions de robotique. Également, une partie de la somme accordée aux moyens d'enseignement servira également au volet robotique.

Nous avons fait aussi l'acquisition d'un nouveau photocopieur. Dans le volet cafétéria, nous terminons de payer le lave-vaisselle et la marmite. Nous devons faire l'acquisition d'une 2^e marmite neuve.

Au département de l'entretien ménager, nous avons fait l'acquisition d'une « autorécurveuse » et d'un aspirateur eau/poussière pour le récurage des planchers aux étages.

CET-889

Sur la proposition de Julie Rouillard, il est résolu d'adopter le budget tel que présenté.

8.4 Liste et acte d'établissement (information)

Mme Maryse Talbot distribue le document à tous les membres et porte notre attention à la page 46 du document.

Il y est indiqué que, pour l'année 2015-2016, les locaux S-141 et S-148 seront occupés par la Formation professionnelle. Actuellement, ces locaux sont occupés par nos enseignants en musique. Le déménagement des locaux de musique est prévu pour septembre 2015. Si tel n'était pas le cas, nous devrions amender ce document.

9. Questions éducatives :**9.1 Programme d'établissement (dépôt)**

Le document est distribué à tous les membres. Mme Talbot n'en fera pas la lecture exhaustive, il devra être adopté à la prochaine rencontre, soit en janvier prochain.

Il présente l'offre de service aux élèves pour l'an prochain. Mme Talbot mentionne qu'aux pages 17 et 18 on y retrouve l'offre d'un nouveau cours optionnel, *histoire du 20^e siècle*, pour les élèves de la 5^e secondaire.

9.2 Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles de la CSHC (information)

Le document d'information est distribué à tous les membres. Il détaille les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la CSHC, qui est assujettie aux articles de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

9.3 Statistiques 3^e secondaire (information)

Ce document présente les résultats moyens par matière par année en 3^e secondaire depuis qu'il n'y a plus le groupe enrichi.

Le tableau indique les moyennes des quatre dernières années. Les résultats sont sensiblement les mêmes, pas de différence marquée.

L'an dernier était la première année sans groupe enrichi. Toutefois, les résultats seront plus précis dans quatre ou cinq ans. Mme Talbot mentionne que selon les études, les groupes hétérogènes sont plus favorables à l'apprentissage de l'élève que les groupes homogènes.

9.4 Liste des services éducatifs à la Commission scolaire

Mme Talbot distribue et commente le document d'information distribué aux membres. Il précise que les programmes des services éducatifs offerts sont conformes à ceux établis par le ministère de l'Éducation. Ces services s'étendent du préscolaire, au primaire et au secondaire.

10 Informations :

10.1 ½ journée d'activités de Noël

La demi-journée d'activités de Noël aura lieu vendredi 19 décembre prochain, en après-midi.

10.2 Les bons coups

Nos élèves ont remporté le concours lancé par De Facto avec la photo la plus originale. Les étudiants présents sur la photographie forment le logo « interdiction de fumer ». Bravo à mesdames Caroline Binette et Anne-Julie Hallée.

Les élèves de FPT2-3 ont pu vivre un atelier de cuisine d'une demi-journée avec leurs parents. Très belle expérience!

Le 17 décembre prochain, les enseignantes en adaptation scolaire serviront le petit déjeuner à leurs élèves. Cette activité revient chaque année et est grandement appréciée des élèves.

La guignolée a été un franc succès cette année. Plus de 110 élèves et 12 membres du personnel se sont impliqués pour apporter de l'aide aux plus démunis. M. Patrick St-Jacques, qui supervisait le tout, s'est dit très satisfait pour le bon déroulement de l'évènement. La générosité des gens a permis d'atteindre un record de dons. Merci!

Les élèves de FPT2-3 apporteront leur aide pour monter et trier les paniers de Noël.

La polyvalente Montignac s'est classée deuxième meilleure école en Estrie.

La journée, Héros en 30, a permis à nos 829 élèves de recevoir une formation sur l'utilisation du défibrillateur et les manœuvres de réanimation. Cette journée était la première du genre autant pour l'école que pour les formateurs. Belle réussite!

Nous avons reçu les chiffres des dernières statistiques en ce qui a trait aux décrocheurs. En date du 31 octobre 2014, nos résultats indiquent un taux de décrochage de 3,2% (4/124 élèves). Bravo!

11. Varia

11.1 Le portail-parents

Un parent mentionne que le portail-parents ne fonctionne pas. À la dernière rencontre du CCG, ce problème a été mentionné. Mme Talbot en reparlera aux gens concernés.

12 Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

13. Levée de l'assemblée

CET-890

Sur la proposition de Manon Letarte, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 27.

Annie Cloutier,
présidente

Maryse Talbot,
directrice